

LA UNE

Entre fêtes des mères et des pères, la Journée mondiale des parents

Le saviez-vous ? Le 1^{er} juin est *Journée mondiale des parents*. C'est l'ONU qui est à l'origine de cette Journée, pour mettre à l'honneur les parents du monde entier. La responsabilité première des parents a été, de tous temps, de prendre soin des enfants, les protéger et leur assurer un développement harmonieux. La famille doit garantir aux enfants un climat de bonheur, d'amour et de compréhension, leur permettre de grandir et les rendre aptes à affronter l'avenir.

PARENTALITE

Class'parents

Les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, se sentent souvent étrangers à l'école dans laquelle leurs enfants passent un grand nombre d'années. Ils peuvent parfois se sentir démunis, se poser des questions sur leur place à l'école ou tout simplement ils souhaiteraient s'impliquer dans les lieux accueillant leurs enfants. Depuis 2013, la loi sur la Refondation de l'école accorde une place importante dans la collaboration entre familles et équipes éducatives pour la construction du Projet d'École, dans lequel l'enfant est pris en compte dans sa globalité et non plus seulement en tant qu'élève.

Partant de ces réflexions, des associations familiales et des associations de parents d'élèves ont travaillé dans une démarche collaborative afin de créer un support ludique pouvant apporter une réponse globale aux attentes et besoins des familles. Il est le fruit du travail du groupe réuni à l'Union Départementale des Associations Familiales du Bas-Rhin, qui a voulu créer un outil propice au dialogue et à l'échange sur la place du parent dans l'institution scolaire et sur son rôle éducatif auprès de ses enfants.

CLASS'PARENTS est un outil ludique qui favorise le dialogue et l'échange sur la place du parent dans l'institution scolaire et sur son rôle éducatif auprès de ses enfants. Cet outil peut contribuer au développement des relations familles – écoles dans une cohérence éducative en plaçant l'enfant, en priorité, au centre de toutes les préoccupations. Il permet :

- d'aborder les droits et devoirs des adultes intervenant dans le cadre de l'école : enseignants, parents, associations, éducateurs, animateurs, agents municipaux, ...
- de mieux comprendre le fonctionnement de l'école, son organisation et l'implication des parents et leur participation à la vie scolaire de leurs enfants.

La séance de jeu s'inscrit volontairement dans une démarche de coéducation : jeu collaboratif facilitant le partage d'expériences et la réflexion collective entre les participants. Sa durée est adaptable au public.

L'outil CLASS'PARENTS se veut évolutif. Il sera possible d'y apporter des modifications ainsi qu'une mise à jour chaque fois que les textes réglementaires, notamment ceux de l'Education Nationale, seront modifiés. Ce jeu est composé de 16 cartes-questions, soit au total 216 questions. 4 cartes supplémentaires sont destinées à 24 mises en situation.

[En vente ici.](#)

Les parents sur le chemin de l'école

L'UNAF et l'UDAF de la Haute-Marne présentent un documentaire "*Les parents sur le chemin de l'école*" qui décrit l'implication de l'UDAF dans l'animation de l'*espace parents*. La réalisatrice, Colette Ouanounou, déjà auteure d'un film sur le décrochage scolaire " In extrémis ", que l'UNAF avait soutenu et présenté lors de la journée nationale "Quelle solution pour les décrocheurs ? ", filme, au plus près, les parents, dans leurs doutes et leurs questionnements, lors de rencontres au sein de l'école. Ce documentaire montre comment, grâce à l'engagement des trois animatrices de l'UDAF, des liens se créent, comment les parents s'épaulent, prennent confiance dans l'institution scolaire, pour finir par participer à un projet artistique inédit autour de la musique classique.

L'UNAF et les UDAF participent à l'animation des *espaces parents* dans les établissements scolaires. Inscrits dans la loi de Refondation de l'École de la République de 2013, ils permettent de rapprocher les familles de l'école et de les accompagner dans l'exercice de leur parentalité. [Visionner le documentaire.](#)

Grandir entre deux maisons

Environ 400 000 enfants vivent en alternance chez leurs parents séparés, soit deux fois plus qu'en 2010. L'enfant est-il ballotté entre ses deux parents ou, au contraire, noue-t-il plus facilement un lien pérenne avec chacun d'entre eux? La question divise et soulève les passions. Lire [l'article de La Croix](#), 21 mai 2019.



Etre un bon parent

Sécurité, santé, contraintes pour être un bon parent... Eduquer des enfants est devenu bien compliqué. Dans le même temps, les parents, surtout les femmes, ont souvent moins de temps à consacrer à leurs enfants. Une évolution de la société qui étonne et parfois agace les grands-parents, qui n'étaient pas soumis, à leur époque, à une telle pression. Lire [l'article de 20 minutes](#) (31 mai 2019).

A la table de l'UNAF Grand Est et des UDAF de la région, lors de l'AG de l'UNAF

L'Assemblée générale de l'UNAF le 22 juin 2019 à Reims sera l'occasion pour les UDAF de la région de présenter les outils décrits plus haut : *Class'parents* (UDAF 67), *Les parents sur le chemin de l'école* et *L'imagier* (UDAF 52) mais aussi *Lire et faire lire* (UDAF 55), *la prévention du tabagisme chez les jeunes* (UDAF 08), *Code Club* (UDAF 10) *La Vie Familiale Vosgienne*

(UDAF 88), *Majeurs protégés majeurs citoyens* (UDAF 68).



En mai ou juin, chaque UDAF réunit son Assemblée général annuelle. La première à l'avoir organisée en 2019 dans notre région a été l'UDAF du Bas-Rhin le 18 mai dernier. Retrouvez ici son [rapport d'activités en ligne](#).

La parentalité à l'épreuve de la société du bien-être

L'UNAF organise le 4 juin 2019 une journée nationale sur le thème : "la parentalité à l'épreuve de la société du bien-être". Le soutien à la parentalité est devenu un pilier de la politique familiale actuelle et fait l'objet d'une stratégie d'Etat à part entière. Quelles sont les questions politiques et éthiques posées par l'intervention des pouvoirs publics en faveur des parents ? En quoi le soutien à la parentalité participe-t-il à la cohésion sociale ? Répond-il à une aspiration individuelle ou collective au bien-être ? Que disent les travaux scientifiques sur la relation entre parentalité et bien-être de l'enfant ? Quels sont les repères offerts aux parents confrontés à la société marchande ? Comment assurer le bien-être de l'enfant tout en préservant le sien ? Et où est passée la dimension intergénérationnelle ? [Programme](#) en ligne

PROTECTION DE L'ENFANCE

La mission d'information du Sénat présente son rapport

Le 29 mai 2019, Marie Mercier, Michelle Meunier et Dominique Vérien ont présenté à la presse le rapport de la "mission commune d'information (du Sénat) sur les politiques publiques de prévention, de détection, d'organisation des signalements et de répression des infractions sexuelles susceptibles d'être commises par des personnes en contact avec des mineurs dans le cadre de l'exercice de leur métier ou de leurs fonctions." Au cours de ses six mois de travaux, la [mission](#) s'est attachée à étudier l'ensemble des structures qui accueillent des mineurs : Education nationale, clubs sportifs, foyers de l'aide sociale à l'enfance, établissements pour mineurs handicapés, conservatoires de musique, etc., avec le souci d'évaluer les procédures, d'identifier les secteurs les plus à risques et de formuler des préconisations. Elle a adopté une série de recommandations tendant à mieux protéger les enfants et les adolescents contre le risque d'agression sexuelle, ce qui passe notamment par un contrôle plus systématique des antécédents judiciaires des professionnels et des bénévoles placés au contact des mineurs, par des actions de formation et de sensibilisation pour diffuser les bonnes pratiques et libérer la parole, par des initiatives nouvelles pour prévenir le passage à l'acte des adultes attirés par les enfants.

Pour en savoir plus : [L'infographie](#) ; [Le communiqué de presse](#)

PETITE ENFANCE

L'accueil dans les crèches (COG 2018 – 2022)

La Commission d'action sociale de la Caisse nationale des allocations familiales se prononce sur le mode de calcul et les critères d'éligibilité au bonus *territoire*, pour un reste à charge de 10 % pour les places de crèche créées dans les quartiers "politique de la ville". A compter de 2020, la signature d'une convention territoriale globale conditionnera l'obtention des forfaits et des bonus "territoire".

Jacques Buisson, représentant l'UNAF à la CNAF, a présenté le 27 avril dernier aux chefs de file des délégations de représentants familiaux dans les CAF du Grand Est les trois bonus *territoire*, *handicap* et *mixité sociale* pour le financement des crèches (COG 2018 – 2022). Il refera l'exercice, entre autres sujets, lors de la réunion nationale du 15 juin 2019 organisée par l'UNAF à Paris.

Céline Marc a participé à la rédaction du rapport sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans, en prévision de la COG 2018-2022. Le HCFEA y réaffirmait l'importance de politique ambitieuse d'accueil de la petite enfance. Elle s'est exprimée le 31 mai 2019 dans *Le courrier des maires*. Elle répond à ces quatre questions : Le gouvernement veut créer 30 000 places en crèche en cinq ans. C'est peu. Aurait-on couvert l'essentiel des besoins à ce jour ? Que pensez-vous de la volonté de l'exécutif de réduire les inégalités d'accès au mode d'accueil collectif ? Dans votre rapport, vous préconisez la création de structures d'accompagnement de la parentalité, les collectivités sont-elles suffisamment encouragées à le faire ? Le nombre des micro-crèches privées a explosé ces cinq dernières années, quels sont les risques ? Lire l'article dans [Le courrier des maires](#).



EDUCATION

Ecole maternelle

Une circulaire ministérielle (MEN) du 30 mai 2019 donne les instructions pour "[l'école maternelle, école du langage](#)".

Une autre circulaire donne instructions pour "[les langues vivantes étrangères à l'école maternelle](#)".

Une troisième enfin, toujours en date du 30 mai, concerne "[un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leurs utilisations](#)".

HANDICAP

Grande cause

Lancement de la Grande Cause "Comment la société peut-elle garantir une vraie place aux personnes handicapées ?" Rendez-vous sur [@Make_org](#) pour proposer vos idées et voter pour celles des autres. En lien : <http://bit.ly/france-benevolat>

EGALITE / MIXITE

Accès aux métiers

La Région Grand Est a initié en 2018 un prix régional pour l'égalité et la mixité des métiers, ayant pour objectif de favoriser la mixité dans l'accès aux métiers et lutter contre la persistance des stéréotypes de genre en valorisant 100 jeunes en cours de formation dans une filière où ils, ou elles, sont sous-représenté-es et en encourageant les filles à s'orienter vers des métiers dits masculins et les garçons vers des métiers dits féminins. Cette année, la Région Grand Est a décidé de valoriser également sur le territoire du Grand Est les initiatives innovantes en faveur de l'égalité femmes-hommes portées par des associations, des clubs sportifs, des entreprises, des collectivités locales et des établissements de formation, à travers un second volet du prix (volet Egalité) et la remise de 12 prix dotés de 5.000€ chacun. Les candidatures sont à adresser jusqu'au 10 juin 2019 via [ce lien internet](#).

Accès aux droits

Certaines prestations sociales majeures frisent le taux de 40% de personnes qui ne la perçoivent pas alors qu'elles y sont éligibles. Plusieurs facteurs expliquent ce chiffre si élevé, mais à l'évidence, les personnes qui ne recourent pas à leurs droits manquent d'informations et sont découragées par les démarches administratives trop complexes. [Lire l'article](#).

Informatique et libertés

Un [décret du 29 mai 2019](#) harmonise l'état du droit et adapte certaines règles procédures devant la CNIL. Il apporte des précisions sur les droits des personnes concernées.



SANTE

Parcours santé

Parcours Santé est la lettre d'information électronique de l'ARS. Publiée tous les mois, elle propose une sélection d'informations sur l'actualité santé dans la région Grand Est. Au sommaire de mai 2019 : Une tique vous a piqué ? Aidez la recherche avec CiTique : Projets territoriaux de santé mentale ; L'accompagnement du handicap à la Centrale d'Ensisheim ; Donner envie aux futurs médecins de s'installer en libéral en Grand Est ; Un nouvel outil numérique pour améliorer les prises en charge SMUR ; Journée mondiale sans tabac, le point en Grand Est ; Village Info Vaccination à Nancy. [Consulter Parcours Santé mai 2019](#). ; [Vous abonner à Parcours Santé](#)

Projet territorial de santé mentale

Le [projet territorial de santé mentale](#) (PTSM) préconise des actions à entreprendre pour la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social ou médico-social de la personne, dans une vie de citoyen actif ordinaire. L'ARS Grand Est accompagne le déploiement de cette démarche dans les départements du Grand Est. Le PTSM organise les conditions d'accès de la population à la prévention (repérage, diagnostic, intervention précoce sur les troubles), aux soins et prises en charge spécifiques, à l'accompagnement et l'insertion sociale. Les actions à mettre en œuvre feront, par la suite, l'objet d'un contrat territorial de santé mentale, conclu entre l'ARS Grand Est et les acteurs du territoire concerné (usagers, établissements de santé et professionnels libéraux, mais aussi acteurs médico-sociaux, sociaux et éducatifs). Les PTSM 54, 51 et 68 sont en cours d'instruction. Les PTSM 55, 67, 08 et 52 sont attendus pour fin 2019. Les PTSM 57, 10 et 88 sont attendus quant à eux pour début 2020.

Dyslexie, dyscalculie, dyspraxie... discriminations

Entre eux, ils s'appellent les "dys". Ils sont sept millions en France à vivre comme vous et moi, avec juste un trouble qui ne se voit pas, qui n'est pas forcément grave d'ailleurs. Un trouble qui ne rend pas moins intelligent, mais qui peut être très handicapant dans le monde du travail. En France on parle de 6 à 8% de [troubles dys](#).

On regroupe sous "troubles Dys" les [troubles cognitifs spécifiques](#) et les troubles des apprentissages qu'ils induisent ainsi que les troubles d'attention avec ou sans hyperactivité et les troubles spécifiques du développement des processus mnésiques. On peut dire que 4 à 5 % des élèves d'une classe d'âge sont dyslexiques, 3% sont dyspraxiques et 2% sont dysphasiques (troubles du développement du langage oral). On parle aussi de dyscalculie pour les troubles spécifiques des activités numériques. Les troubles cognitifs spécifiques apparaissent au cours du développement de l'enfant, avant ou lors des premiers apprentissages et persistent à l'âge adulte. Ils ont des répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale et peuvent provoquer un déséquilibre psycho-affectif. Leur repérage, leur dépistage et leur diagnostic dès l'enfance sont déterminants.

Projet de loi

Le 22 mai 2019, la Commission des affaires sociales du Sénat a adopté après de nombreuses modifications le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé. Le projet de loi viendra maintenant en discussion en séance publique du Sénat du 3 au 11 juin. En lien, [l'analyse de l'UNAF sur le projet de loi](#).

Expérimentation

Un [décret du 27 mai 2019](#) lance l'expérimentation d'une "e-carte d'assurance-maladie" pour 12 mois par les CPAM du Rhône et des Alpes-Maritimes et les caisses de la Mutualité sociale agricole Ain-Rhône et Provence-Azur.

Des droits fragilisés, des protections à renforcer

Le Défenseur des droits vient de produire un nouveau rapport "*Des droits fragilisés, des protections à renforcer*", 3 ans après le premier sur la question. Il dresse ce bilan après une forte augmentation des réclamations qui lui sont adressées en matière de défense des droits des personnes malades étrangères. Le système de santé français est-il à l'origine d'un "appel d'air" ? Les statistiques et chiffres officiels infirment cette idée. Sur 225 500 titres de séjour délivrés à l'issue d'une première demande en 2018, 4310 l'ont été pour raisons médicales : c'est moins de 2%. Et sur ces chiffres, moins d'1 % des dossiers présentés aux médecins de l'Office français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) pour obtenir un titre de séjour pour soins, sont concernés par la fraude.

Observer les fragilités

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) développent des [outils de cartographie interactifs](#) qui éclairent les décideurs quant à la situation des territoires au regard de la "fragilité des personnes".

Une personne est dite fragilisée si elle est confrontée à des difficultés financières, sociales, liées à une période sensible de l'existence. Le concept de fragilité territoriale a été défini sur la base d'un indicateur composite prenant en considération l'âge, les facteurs de risque économiques et liés à un risque d'isolement social. L'Observatoire permet ainsi d'identifier les territoires prioritaires d'intervention, afin de développer des actions concertées au niveau local.

Complémentaire santé

A l'heure actuelle, il n'est possible de résilier sa complémentaire santé qu'à sa date anniversaire, faute de quoi le contrat est tacitement reconduit pour une nouvelle année. A compter du 1er décembre 2020, les Français pourront mettre un terme à leur contrat, individuel ou collectif, à tout moment et sans frais (avec un préavis d'un mois), une fois la première année d'adhésion passée. Cette mesure s'imposera aux trois familles de complémentaire santé (assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance). Ces dernières gèrent chaque année 36 milliards d'euros de cotisations.

Tabac

Un [numéro thématique du Bulletin épidémiologique](#) hebdomadaire a été publié à l'occasion de la *Journée mondiale sans tabac*, le 31 mai 2019.

*

Le CNCT a publié un [communiqué](#) relatif à la nouvelle directive européenne sur la traçabilité des produits du tabac.

*

La Société Française de Santé Publique lance un [appel à contributions](#) *Capitalisation d'actions de prévention du tabagisme*. Si vous menez des actions de prévention du tabagisme en direction de jeunes de 12 à 25 ans et/ou auprès de personnes en situation de vulnérabilité et si vous souhaitez contribuer à la capitalisation et à la diffusion du savoir expérientiel en promotion de la santé, vous pouvez participer au projet D- CAP.

La santé en bref

La prochaine réunion annuelle du GRECS (Groupe de Recherche Ethique Clinique et Soins) aura lieu sur le thème : "Le patient, nouveau professionnel de santé ? De l'expérience à l'information", le jeudi 13 juin 2019 à 13h15, Salle de cours du Pôle Médecine Bucco-dentaire - CHU Reims. Entrée libre.

*

Le [burn-out](#), un concept souvent traduit par épuisement professionnel, a fait son entrée dans la [Classification internationale des maladies](#) (CIM) de l'[Organisation mondiale de la santé](#) (OMS), qui sert de base pour établir les tendances et les statistiques sanitaires. Cette liste, dressée par l'OMS, repose sur les conclusions d'experts de la santé dans le monde entier. Elle a été adoptée par les États membres de l'OMS, réunis du 20 mai au 28 mai 2019 à Genève dans le cadre de l'Assemblée mondiale de l'organisation.

*

Le [CREDIR](#), qui sensibilise les entreprises à la qualité de vie globale, présente aussi leurs outils de prévention du burn-out et leurs outils et d'accompagnement, le 13 juin 2019, de 14h à 16h, à Kaysersberg (68).

*

France Assos Santé a réalisé une enquête d'opinion sur la place de la santé sur la scène européenne et les attentes des Français en la matière. Vous trouverez [en lien le communiqué synthétisant les résultats](#) et enseignements de cette enquête.

SENIORS

Prévention, accompagnement, conseils

La Carsat Alsace-Moselle s'attache à promouvoir une politique de prévention et d'accompagnement qui permet de concevoir et d'organiser les réponses les plus adaptées aux attentes et aux besoins spécifiques des retraités non dépendants (Gir 5 et 6) et également des seniors socialement fragilisés. La mise en œuvre de cette politique peut occasionner le [lancement d'appels à projets](#). Les porteurs de projets sont invités à proposer de l'animation d'actions collectives de préservation de l'autonomie des personnes âgées. Des actions similaires sont proposées également par la Carsat Nord-Est pour les autres départements de la région.

Vous vous posez des questions à propos de vos futures retraites allemandes ou suisses : à quel âge peut-on les demander ? Comment sont-elles calculées ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ? Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung), les caisses de retraite suisses (Ausgleichskasse Basel-Stadt et SVA Basel-Landschaft) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des *Journées Internationales d'Information Retraite* les 25 et 26 juin 2019 à la Carsat - 1, route de Rouffach à Colmar. Pour prendre rendez-vous avec un conseiller retraite des caisses participantes, [cliquez ici](#) !

ELECTIONS EUROPEENNES

Qui sont les élus français ?

(source : [Le Monde du 29 mai 2019](#)) Ils seront les représentants de la France au Parlement européen pour les cinq prochaines années : 39 femmes et 40 hommes ont été élus députés européens le dimanche 26 mai. Parmi eux, on retrouve 20 élus sortants ; deux ont moins de 20 ans, douze sont trentenaires et deux, septuagénaires. Ils sont issus de six listes différentes : le Rassemblement national, l'alliance La République en marche/MoDem, Europe Ecologie-Les Verts, Les Républicains, La France insoumise et l'alliance Place publique/Parti socialiste. Une petite trentaine d'entre eux n'avaient auparavant jamais occupé de mandat électif. Cinq eurodéputés sont gelés dans l'attente du Brexit : cela signifie qu'ils ne pourront siéger dans l'hémicycle de Strasbourg que le jour où le Royaume-Uni quittera officiellement l'Union européenne.

POLITIQUE DE LA VILLE

Emploi

Le [rapport 2018 de l'Observatoire national de la politique de la ville](#) (ONPV) présente, dans une première partie, la situation de l'emploi et du développement économique dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Stéphanie Mas et Pascal Dieusaert de l'ONPV/CGET viendront présenter les principaux résultats de ces études, ainsi qu'une synthèse des fiches thématiques, lors de 3 temps d'échanges organisés par l'ORIV : à Nancy (Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Grands salons, 6 rue Sainte-Catherine, Nancy), le 6 juin après-midi (14h30-16h30) ; à Saint-Dizier (Espace Saint Dizier 2020, Place du Général de Gaulle, Saint-Dizier), le 28 juin après-midi (15h-17h) ; à Strasbourg, au mois de septembre.

Accompagnement de projets

L'Avisé publie un guide méthodologique autour des enjeux et outils d'accompagnement des projets d'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), à destination des structures de l'accompagnement. Ce guide a pour ambition d'accompagner l'émergence d'entreprises de l'ESS en QPV. Au sommaire : définition et enjeux des quartiers prioritaires de la politique de la ville ; réseaux et acteurs : avec qui travailler et sur qui s'appuyer ? ; outils : des fiches pratiques ; exemples d'initiatives inspirantes. Découvrir le guide [Accompagner l'émergence d'entreprises de l'ESS en QPV](#).

Conseils citoyens

Le site www.conseilscitoyens.fr est une Plateforme de travail collaboratif des conseils citoyens réalisée par la Fédération des Centres Sociaux de France. Carrefour d'échanges, d'idées et de bonnes pratiques, il propose des outils et des ressources, des informations... Ce site permet également de localiser les conseils citoyens (qui se sont inscrits) sur une carte, avec une fiche de présentation pour chacun. L'ORIV assure la fonction d'ambassadeur du site pour la région Grand Est.

Pouvoir d'agir

Dans l'éducation populaire, la culture, le travail social, la facilitation, le design, l'occupation temporaire de friches, l'urbanisme participatif,... faire "AVEC" a plus de sens que faire "POUR". La rencontre du pouvoir d'agir, c'est le 7 juin 2019, tout au long de la journée, au théâtre de HautePierre à Strasbourg. Vous êtes [intéressé.es](#) ? Vous souhaitez plus d'informations ? Contact : association@ecoquartier-strasbourg.fr

L'actualité de ces six derniers mois démontre l'urgence d'ouvrir des espaces permettant aux citoyens et aux citoyennes de s'exprimer, d'échanger, de participer aux débats qui alimentent notre société et surtout d'être entendus et ainsi de contribuer réellement aux décisions locales comme nationales. Parce qu'elle irrigue la société, qu'elle facilite la citoyenneté et l'engagement dans la cité, l'éducation populaire est un réel atout pour mieux "faire société". Le CESE a adopté son avis sur l'éducation populaire en séance plénière le 28 mai 2019. [Téléchargez l'avis](#). [Téléchargez la fiche de synthèse](#). [Téléchargez le rapport](#).

LOGEMENT

La loi ELAN entre en application

Une [Ordonnance du 15 mai 2019](#) porte adaptation du mode de calcul du supplément de loyer de solidarité. [Lire le rapport](#) publié ce même jour.

Une autre [Ordonnance du 15 mai 2019](#) est relative à l'expérimentation d'une politique des loyers prenant mieux en compte la capacité financière des ménages nouveaux entrants du parc social. Lire le [rapport au Président de la République](#), également publié ce même jour. Les bailleurs sociaux volontaires ont la possibilité de mener une politique de loyers expérimentale dont l'objectif est de faciliter l'accès au parc social de ménages très modestes, pour une durée de 5 ans.

La loi ELAN entre progressivement en application avec la publication des décrets :

- [Décret du 13 mai 2019](#) relatif aux modalités d'application de la mise en demeure en cas de non-respect du dispositif expérimental d'encadrement du niveau des loyers et au recouvrement des amendes administratives dans le cadre des rapports locatifs ;
- [Décret du 16 mai 2019](#) relatif à l'information des bailleurs quant aux conséquences de l'absence de contestation des décisions de la commission du surendettement et du juge du surendettement sur la décision d'expulsion conditionnelle antérieurement rendue par le juge du bail ;
- [Décret du 21 mai 2019](#) fixant la liste des communes sur lesquelles le programme local de l'habitat précise l'offre de logements intermédiaires ;
- [Décret du 21 mai 2019](#) relatif au délai au-delà duquel un logement, réalisé par une SCI et destiné à l'accession sociale à la propriété, peut être cédé à un organisme d'habitations à loyer modéré ;
- [Décret du 21 mai 2019](#) modifiant diverses dispositions du code de l'urbanisme (contenu du plan local d'urbanisme et précisions sur la procédure) ;
- [Décret du 22 mai 2019](#) relatif aux aides de l'Agence nationale de l'habitat ;
- [Décret du 22 mai 2019](#) relatif à l'occupation par des résidents temporaires de locaux vacants en vue de leur protection et préservation ;
- [Décret du 22 mai 2019](#) relatif à la détermination individuelle de la quantité de chaleur, de froid et d'eau chaude sanitaire consommée et à la répartition des frais de chauffage, de refroidissement et d'eau chaude sanitaire, dans les immeubles collectifs à usage d'habitation ou à usage d'habitation et professionnel ;
- [Décret du 23 mai 2019](#) relatif à la liste minimale des documents dématérialisés concernant la copropriété accessibles sur un espace sécurisé en ligne.

*

Logement étudiant

Les épreuves du baccalauréat approchent ! Avec le bac en poche, c'est une nouvelle aventure qui débute et il est nécessaire de s'y préparer. S'adressant tant aux bacheliers, qu'aux étudiants ou futurs étudiants, le [Salon du logement étudiant](#) rassemble à Reims en un lieu unique toutes les instances qui peuvent vous aider dans votre emménagement. Agences immobilières, résidences étudiantes et autres types de logements (colocations, logements solidaires...) seront présents le 8 juin 2019 au Centre des Congrès de Reims le pour répondre aux besoins de chacun.

AIDANTS

La [loi du 22 mai 2019 visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants](#) (voir notre précédente édition) a été publiée au JO du 23 mai.

Le [décret du 15 mai 2019](#) relatif à la répartition et l'utilisation des crédits mentionnés au IX de l'article 26 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 vise à la préfiguration d'un nouveau modèle de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

JEUNESSE

Informez-vous !

Le Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine, situé à Nancy, anime un réseau de 47 relais locaux : Bureaux, Points ou Kiosques Information Jeunesse implantés dans les 4 départements lorrains. La mission principale du réseau est d'accueillir les jeunes en mettant à leur disposition des informations et des services utiles. Contactez le relais IJ le plus proche de votre domicile : [Moselle](#), [Meurthe-et-Moselle](#), [Meuse](#), [Vosges](#). L'animation régionale du réseau Information Jeunesse est portée par le CRIJ Grand Est depuis le 1er janvier 2019. Pour toute information à portée régionale, vous pouvez consulter leur site : <https://info-jeunes-grandest.fr>



TERRITOIRES

Ruralité

Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'UNAF, a été reçue en audition par la *Mission Ruralité* le mardi 15 mai 2019. Elle a rappelé que la question de l'attractivité des territoires ruraux est un sujet présent dans le réseau de l'UNAF, des UDAF et des URAF car la situation actuelle de ces territoires est marquée par de véritables freins à l'installation des familles dans nos campagnes. Le quotidien des familles interagit avec de nombreuses politiques publiques : le logement, les transports, l'emploi, l'accès à l'offre de soins, la garde des enfants, l'éducation, le périscolaire, l'alimentation, la consommation, ... ce sont donc autant de thématiques, facteurs de dynamisation possible des territoires ruraux à la condition de construire aujourd'hui un nouveau logiciel au service de l'égalité des territoires. La présidente de l'UNAF a mis en avant quatre thématiques devant figurer dans le futur agenda rural : La place des jeunes dans les territoires ruraux, La mobilité dans les territoires ruraux, L'accès au système de santé et la lutte contre les déserts médicaux, La question du monde associatif et du bénévolat comme facteur de dynamisation des territoires ruraux. [Lire l'article complet en lien.](#)

Le Printemps des Territoires

La Banque des Territoires lance son "Printemps des Territoires" le 6 juin 2019. L'événement réunira experts de la Banque des Territoires, élus, patrons d'entreprises, personnalités influentes, autour des principaux enjeux et problématiques des territoires. Une journée pour s'inspirer, partager, comprendre et échanger, avec plus de 40 intervenants. Pour suivre la plénière en live vidéo, [le lien d'inscription est ici.](#)

CROISSANCE

Entreprises

La [loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises](#) a été publiée au JO du 23 mai.

TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Climat

Le [décret du 14 mai 2019](#) installe le Haut Conseil pour le climat et définit ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

Une [circulaire du 16 mai 2019](#) définit les 6 chantiers de la mobilisation nationale et territoriale identifiés lors de la réunion du 6 mai 2019 avec l'ensemble des acteurs concernés sur les territoires (dont l'UNAF et son réseau). Les préfets de région et les président de conseils régionaux élaboreront avant la fin du mois de juin un diagnostic territorial sur ces 6 chantiers, intégrant un recensement des initiatives existantes ainsi que des propositions d'actions. 2 des 6 chantiers concernent l'écologie du quotidien et la rénovation thermique des logements.

CONSOMMATION

Nutri Score

L'UNAF s'est mobilisée depuis plus de dix ans pour que le seul affichage nutritionnel autorisé en France soit celui du *Nutri-Score*. Sept associations de consommateurs européennes lancent une initiative citoyenne "PRO NUTRI-SCORE" pour demander à la Commission de rendre obligatoire le *Nutri-Score* sur les produits alimentaires européens. Un million de signatures sont nécessaires pour que la Commission réponde. L'UNAF soutient cette pétition ! N'hésitez pas à relayer cette pétition et à inciter à sa signature sur Internet. Pour en savoir plus : [Lire](#).

PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Des moyens pas à la hauteur des besoins

L'[instruction du 24 avril 2019](#) donne les orientations de l'exercice 2019 pour la campagne budgétaire des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des services délégués aux prestations familiales.

L'[arrêté du 30 avril 2019](#) fixe les dotations régionales limitatives relatives aux frais de fonctionnement des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs relevant du code de l'action sociale et des familles.

Le 16 mai dernier, l'UNAF a été auditionnée avec l'inter-fédération (UNAF, FNAT, UNAPEI) à Matignon par la conseillère justice du Premier ministre, Florence Hermite, sur les sujets suivants : un pilotage interministériel, un financement à la hauteur des besoins, une reconnaissance de la profession de mandataire judiciaire à la protection. La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice s'est nourrie de plusieurs propositions du rapport issu de la mission interministérielle sur la protection juridique des personnes les plus vulnérables d'Anne Caron Deglise, ce que l'inter-fédération approuve. La Directrice générale de l'UNAF a exprimé la nécessité d'un pilotage interministériel pour une véritable politique publique pour la protection juridique des majeurs. Les difficultés des services relatives au dépassement des plafonds autorisés ont été bien entendu abordées.

A noter par ailleurs qu'une proposition de loi visant à renforcer l'accompagnement des jeunes majeurs vulnérables vers l'autonomie est actuellement en débat au Parlement. [Lire le dossier législatif](#).

INCLUSION NUMERIQUE

Connectez-vous...

Le *Google.org Impact Challenge France* est une initiative qui invite les organisations à but non lucratif et les entreprises de l'économie sociale et solidaire établies en France à partager leur vision sur les façons innovantes de favoriser l'inclusion numérique : faciliter l'utilisation d'internet pour les plus fragiles, permettre à chacun d'apprendre à naviguer sereinement quel que soit son âge, avoir les connaissances pour réussir professionnellement grâce au numérique... 10 projets audacieux auront la chance de gagner jusqu'à 600 000 euros grâce au choix d'un grand jury d'experts et au vote du public. Répondre à l'appel à projets [ICI](#). Date limite de réception des candidatures : 5 juillet 2019.

... sans vous déconnecter !

L'UNAF a organisé le 21 mai 2019 une journée nationale sur l'impact des objets connectés dans le quotidien des familles. Plus de 50 personnes ont participé à cette journée. [Lire l'article](#).

INITIATIVES

Ess'aimez !

Metz Mécènes Solidaires rassemble des acteurs publics, privés et de la société civile autour d'un intérêt commun : une métropole innovante, plus solidaire et plus durable. Ils ont constitué un fonds de dotation. *Metz Mécènes Solidaires* vous convie à la scène 2 d'ESS'AIMEZ le 12 juin 2019 (de 14h à 17h) au Royal - Lieu d'Art et d'Histoire, 2 rue Gambetta, à Metz.

A bientôt pour une prochaine édition !